

LES PRÊTS D'HONNEUR CRÉATION ET REPRISE

Les prêts création et reprise à 0 %, des leviers pour financer la création ou la reprise de votre entreprise, renforcer vos fonds propres et faciliter l'obtention d'un prêt bancaire

QUI EST ÉLIGIBLE ?

- Tout créateur ou repreneur d'entreprise, quel que soit votre secteur d'activité
- Siège social de l'entreprise situé en Maine-et-Loire
- Dans les 2 ans de la création ou de la reprise
- Besoin financier global supérieur à 200 000 €
- Détention par le(s) créateur(s) ou repreneur(s) de la majorité du capital social
- Dans le cas d'une création : création de 3 emplois à temps plein dans les 3 ans de la création
- Dans le cas d'une reprise : maintien des emplois, à minima
- Apport personnel en cohérence avec le projet de création
- Financement bancaire obligatoire pour le déblocage du prêt Initiative Anjou



LES CARACTÉRISTIQUES

- Montant : de **10 000 €** à **40 000 €**
- Prêt à 0 % sans demande de garantie personnelle
- **Prêt personnel en cofinancement avec Bpifrance**
- Remboursement sur une durée de **2 à 5 ans**, par mensualité
- Assurance décès invalidité
- Accompagnement par un membre du réseau



MONTAGE DU DOSSIER

- Rencontre avec le chargé de mission
- Dossier à remplir en ligne sur une plateforme sécurisé (IP2.0)
- Présentation du dossier devant le Comité d'Agrément



CRITÈRES DE SÉLECTION

- Adéquation entrepreneur.e/projet
- Viabilité économique du projet
- Besoin de renforcement des fonds propres et d'accompagnement
- Capacité de remboursement



AUTRES AIDES FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

POUR UNE CRÉATION D'ENTREPRISE

- **Prêt Partenaire bancaire** : obtention liée au prêt Initiative Anjou, du même montant, taux 1 %, prêt accordé sans garantie auprès des banques partenaires

POUR UNE REPRISE D'ENTREPRISE

- **Prêt Pays de la Loire Transmission-Reprise** : prêt à taux 0 % dont l'obtention est liée au prêt Initiative Anjou, avec une garantie Bpifrance, montant maximum de **60 000 €**
- **Prêt Partenaire bancaire** : obtention liée au prêt Initiative Anjou, du même montant, taux 1 %, prêt accordé sans garantie auprès des banques partenaires